

REVENU DE RETRAITE
LES RENTES

Qui veille sur votre récolte à la retraite?



Votre partenaire de confiance.

www.inalco.com



LES RENTES



La famille des rentes

La retraite est une étape de votre vie que vous planifiez depuis plusieurs années et que vous attendez avec enthousiasme.

La retraite est synonyme de liberté : liberté dans la gestion de votre temps, dans le choix de vos activités et dans vos loisirs, mais aussi liberté financière grâce à vos revenus de retraite!

Pour vous offrir cette liberté, vous avez sans doute accumulé des économies dans votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) afin de vous assurer un revenu de retraite confortable et de vous mettre à l'abri des soucis financiers.

Choisir son revenu de retraite, une décision importante

Le choix d'un revenu de retraite adapté à votre style de vie et à vos besoins futurs est très important. En effet, vos revenus de retraite auront des répercussions considérables sur les projets de retraite dont vous rêvez. L'achat d'une rente s'avère un choix sécurisant car il procure un revenu garanti à vie, déterminé à l'avance.

S'assurer un revenu suffisant

Selon de récentes statistiques, les saines habitudes de vie et les progrès de la médecine font en sorte que les Canadiens vivent plus longtemps qu'auparavant. En outre, ils envisagent de prendre leur retraite de plus en plus tôt. Il est donc essentiel pour vous de privilégier la durée des versements de vos revenus de retraite, et ainsi de pouvoir compter sur une source de revenu fiable qui vous permettra de maintenir votre qualité de vie.

Faire le bon choix pour votre revenu de retraite

La rente est particulièrement recommandée si vous désirez toucher un revenu stable tout au long de votre vie. Bien que la rente demeure un choix irréversible, elle vous procure un revenu sûr et garanti, sans que vous ayez à vous soucier de la conjoncture économique et de la gestion de vos placements. Grâce à elle, vous disposez d'une liberté accrue pour la réalisation de vos projets!

Quels sont vos choix pour profiter pleinement de votre récolte?

1

Revenu de retraite garanti

La rente viagère vous assure un revenu garanti jusqu'au décès. Vous nous confiez votre capital et nous nous engageons à vous verser un revenu prédéterminé et garanti, qui peut même être indexé, pendant toute votre vie.

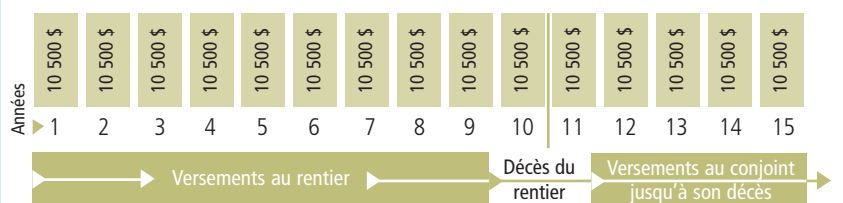


2

Revenu de retraite pour vous et votre conjoint

Vous pouvez choisir la rente viagère pour vous seulement ou pour vous et votre conjoint. Lorsqu'elle est souscrite sur une base conjointe, la rente est versée à votre conjoint après votre décès, selon le pourcentage déterminé au moment de votre souscription, qui se situe habituellement entre 60 % et 100 %. Ainsi, ce choix vous assure, à vous et à votre conjoint, un revenu pendant toute votre vie.

Rente viagère réversible au conjoint

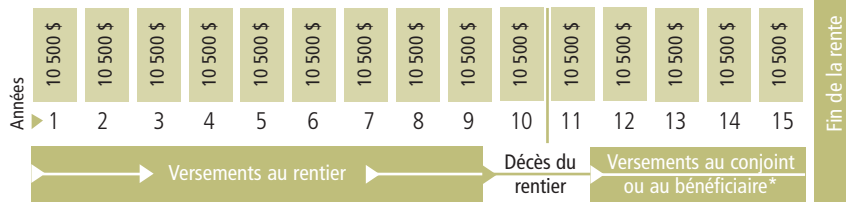


3

Revenu de retraite avec période de versements garantie

La rente viagère vous procure un revenu de retraite pendant toute votre vie. Si vous choisissez d'y ajouter une période garantie (5 ans, 10 ans, 15 ans, etc.), la rente continue d'être versée à votre conjoint jusqu'à la fin de la période de garantie choisie advenant un décès pendant cette période.

Rente viagère avec période garantie | 15 ans



* À noter que le versement au bénéficiaire se fait sous forme de versement forfaitaire.

4

Revenu de retraite plus élevé en raison de votre état de santé

Si vous souffrez d'une maladie qui pourrait réduire votre espérance de vie, le montant de la rente pourrait être augmenté de façon significative à la suite d'une étude de votre dossier médical. Soyez toutefois rassuré : votre revenu de retraite demeure garanti toute votre vie.



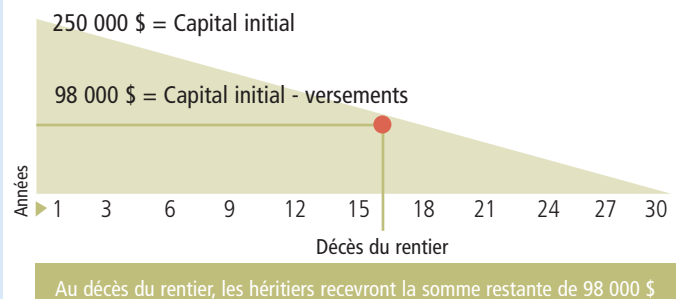
5

Revenu de retraite avec remboursement de votre investissement

Vous avez travaillé fort au cours de votre vie pour accumuler votre épargne, qui vous permettra de jouir d'un revenu de retraite confortable. Vous souhaitez en profiter pleinement et, si un décès prématuré survenait, vous aimeriez en faire bénéficier vos proches.

L'ajout d'une garantie de remboursement du capital à votre rente permet, en cas de décès prématuré, de recouvrer le capital initial moins les versements qui ont déjà été effectués depuis l'émission de votre rente. Les sommes restantes sont alors versées à votre conjoint ou au bénéficiaire que vous avez désigné. Grâce à cette garantie, les efforts que vous avez fournis pendant toutes ces années en vue d'accumuler votre capital de retraite n'auront pas été accomplis inutilement. Vos héritiers pourront profiter d'une source de revenu additionnelle.

Rente viagère avec garantie de remboursement du capital



6

Revenu de retraite avec legs pour vos héritiers

Vous désirez vous assurer de léguer une somme d'argent à votre conjoint ou à vos héritiers. Pour ce faire, vous avez la possibilité d'ajouter à votre rente l'option de garantie de remboursement avec capital plancher. Ainsi, à votre décès, vos héritiers recevront la plus élevée des sommes suivantes :

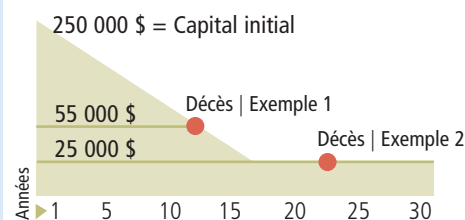
- La différence entre le capital investi pour l'achat de la rente et les versements déjà effectués pour votre revenu de retraite;

ou

- Le montant établi à titre de capital plancher, à l'achat de la rente, soit 10 % du capital investi.



Rente viagère avec garantie de remboursement du capital plancher



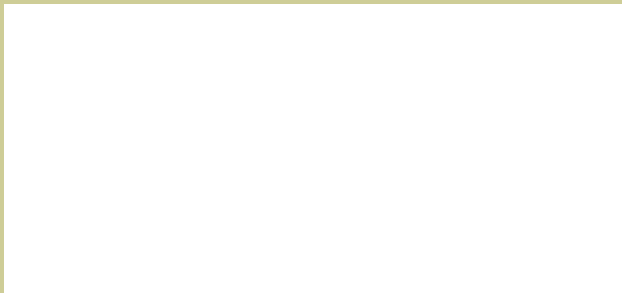
Exemple 1 : Puisque le solde de la rente, c'est-à-dire la différence entre le capital investi et le montant versé, est plus élevé que le capital plancher au moment du décès, les héritiers recevront le solde, soit 55 000 \$ pour cet exemple.

Exemple 2 : Sans égard au nombre de versements déjà effectués, les héritiers recevront, au décès, le montant établi à titre de capital plancher, soit 25 000 \$ pour cet exemple.

UN PARTENAIRE DE CONFIANCE pour vous conseiller

Votre conseiller en sécurité financière est là pour vous aider à prendre une décision éclairée. En effet, il est souhaitable pour vous de bien évaluer les avantages qu'offrent les produits de décaissement, telle la rente, pour la sécurité et le revenu garanti. Choisir une rente pour assurer votre revenu de retraite, c'est également confier votre capital à des professionnels qui sauront tirer profit de placements à long terme afin de vous procurer un revenu de retraite garanti à vie et des plus avantageux.

Communiquez avec votre conseiller financier dès maintenant.



L'éléphant,
symbole de nos 100 ans
de force et de solidité.

